

COORDINATION ENVIRONNEMENTALE

Vous accompagner pendant la phase de chantier et après la réalisation de ce dernier pour une meilleure intégration dans l'environnement

Coordination environnementale de chantier, une assistance au maître d'ouvrage.

Objectifs:

- Assurer un respect strict des arrêtés préfectoraux et de la réglementation en vigueur
- Assurer un contrôle qualité du volet environnement pour toutes les phases du projet
- Éviter tout impact significatif sur les habitats et espèces floristiques ou faunistiques sensibles du projet pendant la phase chantier et après

MISSIONS

Les missions du coordinateur environnement sont :

- Le conseil du maître d'ouvrage au cours de toutes les étapes du projet;
- Le contrôle de la démarche qualité sur le volet environnement du maître d'ouvrage et des prestataires;
- Le contrôle de la mise en œuvre des spécifications environnementales du projet et l'organisation de la réduction, voire la compensation, de toute nuisance constatée au cours des opérations;
- La sensibilisation du personnel du chantier sur les préconisations d'ordre environnemental (en réunion et sur le terrain):
 - Intégrer les mesures au Plan de Respect de l'Environnement des entreprises (PRE) et élaborer le cas échéant des notes d'information préalables au chantier et destinées aux employés des entreprises,
 - Participer à la définition d'un plan de circulation et d'un plan de chantier réduisant au minimum les emprises de ce dernier,
 - Définir au plus tôt les zones à protéger du chantier (habitats ou espèces sensibles ou invasives...) par un balisage et une signalétique adaptés,
 - Contrôler régulièrement la bonne conduite du chantier (respect des balisages et des consignes, localisation du stockage de matériaux, assainissement temporaire, collecte et évacuation des déchets de chantier...),
 - Contrôler et valider les aménagements écologiques définis et leur mise en œuvre (crapauducs, palissades opaques, haies d'intérêt écologique, niveau d'éclairage, poussière...).



DÉMARCHE

- Accompagnement marchés: Rédaction de cahiers des charges techniques et du Plan Général de Coordination Environnemental qui définit très clairement le rôle de tous les acteurs dans la prise en compte de l'environnement et notamment la transmission de l'information. Procédure envisagée si les suivis traduisent une dérive par rapport à l'évolution prévue, dépassement de seuils critiques, destruction du patrimoine naturel hors zone projet...
- Contrôle de la performance environnementale des entreprises:
 - Analyse de leur Plan de Gestion de la Composante Environnementale (partie intégrante de leur offre technique)
 - Validation du Plan d'Assurance Environnement rédigé en début de prestation par les mandataires, descriptif précis des procédures (le chantier ne peut commencer avant que le coordinateur ait validé ce document).
- Conseil préalable à l'exécution des travaux : Mise à jour des enjeux environnementaux, rappels réglementaires, procédures, formation, livret d'accueil...
- Contrôle environnemental du chantier : Visites régulières et suivi de chantier, suivis d'indicateurs environnementaux, contrôle inopiné et identification de non-conformité, participation aux réunions de chantier.
- Rendre compte : Point hebdomadaire avec la Maîtrise d'œuvre et la Maîtrise d'Ouvrage, présentation régulière du bilan environnemental devant les comités de suivi mis en place par le Préfet.
- Assistance lors de la réception des travaux : Bilans finaux de la performance environnementale, appui à la réception environnementale des travaux, ...

Un ingénieur spécialisé est détaché sur le chantier. Il est assisté des naturalistes de l'entreprise et est présent pendant toute la durée du chantier au moins une fois par semaine.

Phase exploitation

- Contrôles et suivis environnementaux
- Suivis d'indicateurs biologiques
- Mise en œuvre et suivi des mesures compensatoires



RÉFÉRENCES

TBM a assuré la coordination environnementale complète de deux grands chantiers reconnus comme exemplaires pour la prise en compte de l'environnement – Le Terminal Méthanier de Dunkerque 2008-2013 (GPMD) et la Plateforme Multimodale du Havre (LH2T - 2011-2014).



